

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Promenade familiale au fil de la Wimbe, au départ de Pondrôme	4
Sortie ornithologique à Forrières	6
Etude de l'indice biotique d'une rivière à la réserve naturelle de l'Eau d'Yves, à Vogenée-Walcourt	7
Sentiers géo-pédologiques en province de Namur : inauguration du circuit de Han-sur-Lesse	9
Conférence : « Le monde merveilleux des coquillages et des escargots » (Une introduction naturaliste aux mollusques marins et terrestres)	11
Suivi des populations de gentianes en Lesse-et-Lomme	12
Prospection malacologique dans la région de Leffe (Dinant)	14
Sortie mycologique à Beauraing	15
Chronique de l'Environnement	16
Informations	19

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Dimanche 6 novembre	Promenade familiale du dimanche après-midi dans la région de Sohier.	14h Église de Sohier	Georgy De Heyn
Samedi 12 novembre	Sortie mycologique	9h30 parking du château de Lavaux Ste Anne	✿ Marc Paquay
Vendredi 18 novembre	Conférence : "L'écologie de nos abeilles sauvages et de leur flore associée: généralités et étude de nos orchidées sauvages" illustrée de photos et séquences video. Contact: Daniel Tyteca.	20h Local de Chanly	📺 Nicolas Vereecken (chercheur à l'ULB)
Samedi 26 novembre	Excursion à la Citadelle de Namur: aspects géologiques (les formations du Namurien dans la région type) et historiques. (En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi)	10h00 Parking de l'Esplanade (Stade des jeux), en haut de la Citadelle.	✿ Jean Leurquin et Jean-Louis Giot 084/367729 (le jour de l'excursion: 0494/478703)
Dimanche 4 décembre	Sortie ornithologique	8h00 Eglise de Forrières	✿ Dany Pierret
Dimanche 18 décembre	Promenade du dimanche après-midi en Forêt St-Michel (12 km)	14h00 Place communale à Nassogne	* Marie Lecomte
Dimanche 8 janvier	Randonnée naturaliste (+/- 14km)	9h30 Complexe sportif d'Andenne - Square Melin, 14 à 5300 Andenne	* Émile Gérard
Dimanche 15 Janvier (le 29 selon conditions météo)	Gestion du Gros Tienne à Lavaux-Ste-Anne. Apportez le matériel que vous avez sous la main: coupe-branches, gants, ... Du matériel lourd sera disponible sur place. Au cas où les conditions météo seraient impraticables (20 cm de neige; blizzard; tempête ...), l'activité serait reportée au dimanche 29 janvier , même lieu, même heure. Mobilisez-vous pour cette activité. La gestion des sites naturels a souvent été reprise par des professionnels ces dernières années, mais malgré cela l'implication des bénévoles est toujours indispensable. Et le Gros Tienne est l'un de nos sites naturels parmi les plus prestigieux; sachons nous en montrer dignes ! Un feu sera organisé sur le site, avec les produits de la coupe, pour que vous puissiez y griller vos saucisses et autres cochonnailles, et ... pour vous y chauffer.	9h30 Sur le site, le long de la petite route qui va de Lavaux-Ste-Anne à Ave-et-Auffe	✳ Stéphane Tombeur et Daniel Tyteca
Samedi 21 janvier	17h00 : Assemblée générale statutaire 19h00 : Souper des naturalistes	Salle de Glaireuse (au centre du village). Sortie E411 à n°24 Libin	⚠ Daniel Tyteca

Calendrier des activités

Prochain Comité le **02 décembre**.

*: Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité spécialisée	 Activité en salle	
 Horaire inhabituel	 Attention changement !	 Activité nocturne	

Assemblée générale et Souper des naturalistes

Programme

17h30 : Assemblée Générale statutaire : les précisions suivront. Cet avis fait office d'invitation officielle. Le Comité est démissionnaire. Plusieurs membres ne sont plus candidats! Des postes d'administrateurs sont donc à pourvoir: les candidatures peuvent être transmises au secrétariat ou au Président.

19h30 : Apéritif

20h00 : Repas

Animation : Échange traditionnel de cadeaux

Attention, changement d'endroit !!! L'AG et le Souper auront lieu à la **Salle de Glaireuse** !

Menu

ENTREES

Carpaccio de canard fumé, mesclum à l'huile de truffe et copeaux de parmesan

PLAT

*Filet mignon de porc aux tomates séchées et réduction au balsamique
accompagnés par 2 ou 3 légumes et un féculent (une repasse avec ce plat)*

DESSERT

*Croquant au chocolat et à la crème de mascarpone, caramel au miel
Café ou thé*

Souper : Prix par personne **30 euros** (repas et apéritif) - Vin blanc ou rouge : **8 euros** par bouteille

A verser sur le compte des natus (voir dernière page) avant le 10 janvier 2012 avec la mention « souper ».

Dimanche 21 août

Promenade familiale au fil de la Wimbe, au départ de Pondrôme

GEORGES DE HEYN

Le temps est à l'orage, mais une bonne douzaine de courageux participants ont pris le risque de se mouiller.

Nous quittons la jolie place aménagée devant l'église de Pondrôme pour nous diriger en voiture vers la ferme de Rend-Peine, vaste bâtisse restaurée par la communauté de Tibériade (établie à Lavaux-Sainte-Anne).

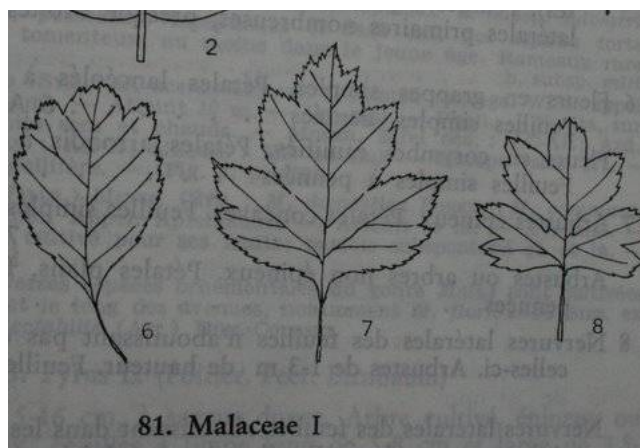
Nous y laissons les voitures pour nous engager dans un chemin longeant des prairies où les anciennes terrasses de la Wimbe sont très démonstratives de l'évolution du cours de la rivière.

Les haies sont riches en espèces indigènes comme le camérisier (*Lonicera xylosteum*), diverses aubépines, le prunellier, mais l'influence humaine se marque par la présence de l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*) et du cytise faux-ébénier (*Laburnum anagyroides*).

En bordure du chemin, le géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*) mêle des plants classiques à fleurs mauves à des exemplaires à fleurs blanches. L'achromatie n'est pas un phénomène exceptionnel dans le monde végétal.

La végétation des fossés le long des prairies est classique : reine-des-prés, lycopse, eupatoire chanvrine, cirse des champs dont l'inflorescence froissée libère une odeur de miel, la peu commune épiaire des marais,... Le chemin s'engage dans l'aulnaie qui borde la Wimbe, le niveau particulièrement bas de l'eau du ruisseau témoignant encore de la sécheresse du printemps. Nous traversons la Wimbe sur un pont de fortune et nous longeons de belles prairies grasses où se vautrent des vaches heureuses ainsi qu'une peupleraie évoluant en mégaphorbiaie à reine-des-prés, où pointent déjà les gracieuses et fragiles fleurs des colchiques.

Le propriétaire du château de Honnay a planté entre son étang et le chemin suivi un linéaire de *Chamaecyparis* entre lesquels poussent les 3 types d'aubépines indigènes. Jean Leurquin nous montre les différences foliaires entre l'aubépine à 2 styles (*Crataegus laevigata*) et à 1 style (*Crataegus monogyna*). Dans cette haie mélangée nous pouvons aussi trouver le méconnu *Crataegus rhipidophylla*, aux lobes foliaires finement serrés-dentés (environ 30 dents par côté).



Feuilles de 6. *Crataegus laevigata*, 7. *C. rhipidophylla*, 8. *C. monogyna*,
dessins tirés de la Nouvelle Flore de Belgique.
Ed. patrimoine du Jardin botanique national

Jean profite de cette halte pour faire le point sur la géologie des terrains traversés. L'étroite bande calcaire de la Formation de l'Eau Noire (Calestienne) passe par Pondrôme (église) et se prolonge à l'est vers Wellin (église) en passant par l'ancien moulin établi sur la Wimbe. Entre le moulin et la ferme de Rend-Peine nous avons notamment la Formation de Chooz avec ses grès lie-de-vin, bordée au sud par la Formation de Vireux avec ses grès quartziques gris bleuté.

Dès que nous abordons le talus ardennais, nous quittons l'Emsien (anc. Couvinien inf.) pour le Praguien, comprenant la Formation de Mirwart suivie de celle de La Roche qui englobe le village de Froidfontaine.

Avant de nous engager sur le talus ardennais nous faisons une petite halte dans une zone humide dominée par une magnocariçaie à *Carex pendula*, *C. rostrata*, *C. paniculata*, qui s'étend dans une prairie bordée d'aulnes, le long de la Wimbe. Entre les laïches poussent *Mentha arvensis*, *Epilobium palustre* et *E. parviflora*, *Galium uliginosum* et *G. palustre*, *Impatiens noli-tangere*, *Viola palustris*, *Scutellaria galericulata*, *Valeriana dioica* et *V. repens*,... Arlette Gelin trouve le peu fréquent bolet des aulnes (*Gyrodon lividus*) qui est bien à sa place ici. Ses tubes d'un jaune soufre virent au bleu verdâtre au toucher avant de se ternir en brun.

Promenade familiale



Bolet de l'aulne (*Gyrodon lividus*),
tiré de Champignons par G.Beckers. Ed. Gründ

Dans le bois du Fayi, nous grimpons le talus ardennais en direction de Froidfontaine en traversant une pessière. Au cours de notre ascension, nous cueillons le vénérable inocybe fastigié (*Inocybe fastigiata* = *I. rimosa*) au chapeau chamois fissuré. Diverses russules attirent notre attention : *Russula violeipes* a un chapeau jaunâtre velouté et un pied dont la partie inférieure est violacée, *R. vesca*, à la couleur de jambon avarié, a une consistance très dure, *R. virescens*, au chapeau verdâtre grossièrement craquelé, est un excellent comestible connu sous le nom de palomet, *R. atropurpurea* (= *R. krombholzii*), à la couleur vineuse plus foncée en son centre, pousse dans les ornières humides et *R. integra*, brun foncé avec ses lamelles safran à sporée ocre est bien à sa place sous les épicéas. Notre préférence va à la jolie *Russula lepida*, rouge rosé avec un ombilic plus clair, nommée aussi joli cul rouge par les mycologues paillards.

Une fine pluie ne décourage pas les Natus dans la montée, un sanglier solitaire fuit à notre passage. Arrivés en haut de la pente nous longeons une mare presque asséchée où subsistent quelques potamots (*Potamogeton polygonifolius*), les terres découvertes sont occupées par *Juncus bulbosus* et *J. effusus* complète la jonçaie basse en périphérie.

Après avoir parcouru la chênaie-hêtraie de plateau, nous entamons la descente, traversons la chênaie-charmaie de versant et arrivons en bordure de la Wimbe par un chemin assez malaisé couvert de nombreux galets qui roulent sous les pieds. L'aulnaie à *Carex remota* est sous-étagée par une vaste magnocariçaie à *Carex acutiformis* au sein de laquelle persistent quelques touffes de *C. pendula* et *C. paniculata*. Cette aulnaie marécageuse fait progressivement place à l'aulnaie-frênaie à stellaire des bois (*Stellaria nemorum*), moins exigeante au point de vue bilan hydrique.



La Wimbe : magnocariçaie à *Carex acutiformis* (Photo G. De Heyn)

Le cours de la Wimbe et sa confluence avec l'Holène ont fait l'objet d'une étude approfondie par J. Leurquin et M-Th. Romain en 2002.

Nous retrouvons en bas de pente le chemin qui nous conduit aux voitures ; Michel Maldague entend les croassements du grand corbeau qui annoncent la fin de la promenade. Une fois n'est pas coutume, notre sortie ne se terminera pas par le verre de l'amitié, la majorité des participants aspirant à une rapide bonne douche pour se rafraîchir après cette marche dans une moiteur orageuse.

Mes remerciements vont à Jean Leurquin pour son aide précieuse botanico-géologique et à Arlette Gelin pour la détermination des champignons, accompagnée de conseils et de trucs mnémotechniques qui nous aideront à fixer en mémoire les carpophores rencontrés .

Samedi 27 août

Sortie ornithologique à Forrières

DANY PIERRET

L'aube avait annoncé la couleur: résolument grise et peu lumineuse.

Toutefois, un petit groupe de volontaires ne s'est pas découragé devant les caprices de la météo. Et bien lui en a pris, car le ciel s'est finalement montré assez conciliant et nous a permis d'admirer de spectaculaires vols planés, un nuage de vanneaux huppés, et quelques oiseaux intéressants.

Nous démarrons la balade au lieu-dit « Les pierres du diable », endroit légendaire où des pierres dressées vers le ciel faisaient office de lieu sacré aux temps anciens, récupéré par l'Église catholique qui y a installé un crucifix.



Photo Dany Pierret

Nous prenons la direction du « Tournant de Clinchamp ». Des bergeronnettes grises, rouges-queues noirs et mésanges charbonnières jalonnent le chemin. Les pigeons ramiers nous survolent régulièrement. La grive draine, le bouvreuil pivoine, la fauvette grisette, les pouillots véloce, et l'accenteur mouchet profitent des haies mélangées pour

se cacher. Ce type de haie, composée notamment d'aubépines, de prunelliers, de sureaux et de sorbiers, constitue une réserve de nourriture non négligeable et un véritable refuge pour la gent ailée. Nous ne pouvons que regretter le fait qu'il n'y en ait pas davantage dans les champs cultivés.

Nous surprenons une bande de linottes mélodieuses, quelques pinsons des arbres, des sizerins flammés, un traquet motteux et des verdiers d'Europe. Un faucon crécerelle est en chasse et effectue le vol du Saint-Esprit.

Nous progressons vers le nord-est où le busard des roseaux survole les prairies. Les alouettes des champs sont repérées grâce à leur cri caractéristique. Du haut du talus, nous dominons la vallée de la Lomme, et avons une vue à 180° qui donne sur les villages de Forrières et Wavreille.

Nous longeons la lisière d'un bois et les monocultures de maïs. Nous débouchons sur un chemin bordé de prairies et de haies. Nous y observons les hirondelles rustiques et ... surprise ... un martinet! Sans doute un retardataire...

Nous redescendons vers le captage et la « mare aux canards » où les colverts nous font l'honneur d'un véritable concert. Quelques buses variables et le faucon crécerelle se partagent un perchoir isolé dans une oasis de verdure au milieu d'un champ labouré. Nous redescendons sur Forrières. Quatre bondrées apivores nous permettent de clôturer en beauté nos observations de cette matinée.

Liste des oiseaux observés

Accenteur mouchet	Fauvette à tête noire	Mésange charbonnière
Alouette des champs	Fauvette grisette	Moineaux domestiques
Bergeronnette grise	Geai des chênes	Pigeon ramier
Bondrée apivore	Grive draine	Pinson des arbres
Bouvreuil pivoine	Grive musicienne	Pouillot véloce
Busard des roseaux	Héron cendré	Rossignol
Buse variable	Hirondelle des fenêtres	Rouge-gorge
Canard colvert	Hirondelle rustique	Rouge-queue noir
Corneille noire	Linotte mélodieuse	Sizerin flammé
Etourneau sansonnet	Martinet noir	Traquet motteux
Faucon crécerelle	Merle noir	Verdier d'Europe

Dimanche 4 septembre

Etude de l'indice biotique d'une rivière à la réserve naturelle de l'Eau d'Yves, à Vogenée-Walcourt

JEAN-PIERRE DUVIVIER

Météo : ciel couvert, un peu de pluie. Participants : 19. Guide: Bruno Marée

Il en a fallu du courage aux participants pour arriver au lieu de rendez-vous à Walcourt, dans une commune en fête de partout, et surtout après la vague d'orages ayant sévi toute la nuit. A 10h, les voitures se déplacent en haut de la réserve au lieu dit «ferme de Beloeil ».

Après une courte présentation des lieux (rappel : cette réserve Natagora de 27 ha est toute jeune et encore en voie d'agrément), passettes et petits pots en main, le groupe descend le versant raide vers la rivière.

On constate la turbidité importante des eaux, due aux orages de la nuit précédente. Le nombre des récoltants passionnés et leur bravoure à affronter les flots compenseront très vite la difficulté de bien observer ce qu'on pêche. Bruno nous rappelle l'essentiel sur les techniques de calcul de l'indice biotique :

Deux méthodes sont actuellement utilisées en Wallonie :

- l'indice IBB (Indice Biotique Belge), la plus ancienne cotant la qualité du cours d'eau sur 10.
- l'indice IBGN (Indice Biologique Global Normalisé), actuellement utilisée par la DGRNE en Wallonie ; elle cote la qualité de l'eau sur 20.

Ces deux méthodes sont très semblables; la seconde donne des résultats plus nuancés notamment pour les eaux de qualité supérieure. En multipliant les résultats de la première par deux, on obtient une valeur proche des résultats de la seconde. La DGRNE a publié une brochure très bien illustrée qui permet d'être très rapidement opérationnel dans cette technique d'évaluation : « Evaluation biologique et typologie des cours d'eau », J-P. Vanden Bossche, M. Everaerts-Poll et L. Lhoir. Les méthodes IBB et IBGN se basent toutes les deux sur les mêmes principes, rappelons les ici :

- Ces méthodes sont comparatives et ne donnent pas de référence absolue ; elles sont étalonnées au sein d'une région, d'un pays, ...
- Au contraire des techniques d'analyse chimique de l'eau qui ne donnent qu'une idée de la qualité de l'eau au moment de la prise d'échantillons, les méthodes biologiques donnent une mesure à plus long terme car la vie s'installe lentement dans un biotope. Elles sont aussi sensibles au pic historique de pollution.

- Elles se basent sur la faune aquatique et non la flore. (Notamment, les algues ne sont pas prises en compte; il existe d'autres méthodes basées sur l'étude des diatomées).
- L'évaluation de terrain se fait sans matériel spécialisé (loupe au maximum !).
- Elle ne demande que la reconnaissance des groupes (U.S. = unités systématiques). Un groupe peut être soit une famille toute entière, soit un genre ou même parfois uniquement un ordre.
- Aucun comptage, la seule présence de l'U.S. est à comptabiliser. On limite le temps de recherche à 20 minutes, ce qui est une façon d'exclure les groupes très rares à l'endroit de la mesure.
- Seule la faune aquatique est prise en considération; par exemple, il faut rejeter les mollusques des bords de berge tombés dans l'eau.
- Tous les micro-biotopes doivent être explorés à l'endroit où l'indice est calculé. Il faut donc examiner les bords du ruisseau généralement peu profonds et bien éclairés, la partie centrale plus profonde et à plus fort débit. Il faut retourner les grosses pierres, laver les galets, ...

Pour notre journée d'étude, nous utiliserons uniquement la méthode IBB, adaptation wallonne de la technique mise au point par Verneaux et Tuffery. A chaque station, les participants récoltèrent une dizaine de minutes pour ensuite présenter leur récipient à Bruno qui nous commenta les trouvailles.

Trois déterminations d'indice biotique furent ainsi réalisées :

- A 50 m en aval du pont de pierre là où la rivière érode le versant raide.
- Dans le petit affluent alimentant l'ancienne cressonnière.
- A la sortie du bief, c'est-à-dire à 300 m en amont du premier échantillonnage.

Pour illustrer au mieux la méthode et notamment pour se

Indice biotique

rendre compte des groupes qu'on doit pouvoir reconnaître sur le terrain, les tableaux suivants donnent les résultats pour la première station.

18 U.S. au minimum furent détectés et le plus élevé dans le deuxième tableau est celui des Trichoptères. Ce qui donne une bonne qualité à cet endroit ; pour obtenir un 10, il faudrait en plus la présence de larves de perle. Les autres échantillonnages donnèrent un 5/10 à l'affluent

dont le cours est complètement en forêt et la source au niveau des champs, un 7/10 à la sortie du bief.

Tout en remontant le versant, Bruno, passionné de malacologie, nous montra quelques belles espèces de mollusques dont *Arion intermedius*, *Potamopyrgus antipodarum*, *Fruticola fruticum*, ... Rappelons qu'il est coauteur de l'excellent atlas des «Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique ».

Unités systématiques (U.S.) récoltées		LARVES D'INSECTES	
PLANAIRES(Genres)		EPHEMERES (Genres)	TRICHOPTERES(Familles)
<u>Polycelis</u>		<u>Ecdyonurus</u>	<u>Hydropsychidés</u>
<u>Dugesia</u>	X	<u>Rhythrogena</u>	<u>Glossosomatidés</u>
<u>Dendrocoelium</u>		<u>Epeorus</u>	<u>Rhyacophilidés</u>
OLIGOCHETES(Familles)		<u>Caenis</u>	<u>Polycentropidés</u>
<u>Naididés</u>		<u>Baetis</u>	X <u>Sericostomatidés</u>
<u>Autres</u>	X	<u>Ephemerella</u>	<u>Leptoceridés</u>
SANGSUES(Genres)		<u>Torleya</u>	<u>Odontoceridés</u>
<u>Piscicola</u>	X	<u>Paraleptophlebia</u>	<u>Brachycentridés</u>
<u>Glossiphonia(Clepsine)</u>	X	<u>Autres</u>	X <u>Goéridés</u>
<u>Erpobdella</u>		PERLES(Genres)	<u>Limméphilidés</u>
<u>Autres</u>		<u>Taeniopteryx</u>	<u>Lépidostomatidés</u>
MOLLUSQUES(Genres)		<u>Leuctra</u>	<u>Autres</u>
Bivalves		<u>Protonemura</u>	DIPTERES (Familles)
<u>Unio</u>		<u>Perla</u>	<u>Blépharocérédés</u>
<u>Sphaerium</u>	X	<u>Chloroperla</u>	<u>Stratiomyidés</u>
<u>Pisidium</u>	X	<u>Isoperla</u>	<u>Simuliidés</u>
Gastéropodes		<u>Autres</u>	<u>Ptychoptéridés</u>
<u>Theodoxus(Nérítine)</u>		LIBELLULES(Genres)	<u>Culicidés</u>
<u>Bithynia</u>		<u>Calopteryx</u>	X <u>Cératopogonidés</u>
<u>Ancylus</u>	X	<u>Cordulegaster</u>	<u>Chironomidés</u>
<u>Anisus (Planorbe)</u>		MEGALOPTERE(Genre)	X <u>Tipulidés</u>
<u>Limnaea</u>	X	<u>Sialis</u>	<u>Rhagionidés</u>
ARTHROPODES		PLANIPENNE (Genre)	<u>Syrphidés</u>
<u>Crustacés(Familles)</u>		<u>Osmylus</u>	<u>Autres</u>
<u>Astacidés (Ecrevisse)</u>		INSECTES – (Larves ou adultes)	
<u>Gammaridés</u>	X	HEMIPTERES(Genres)	COLEOPTERES(Familles)
<u>Asellidés</u>	X	<u>Aphelocheirus</u>	<u>Helodidés</u>
		<u>Gerris</u>	<u>Gyrinidés</u>
		<u>Autres</u>	<u>Dryopidés</u>
Nombre total d'Unités systématiques : 18			<u>Dytiscidés</u>

Détermination de l'Indice Biotique (I.B.) – Méthode Verneaux et Tuffery

Du haut vers le bas, disparition progressive des U.S. en relation avec la diminution de l'oxygène de l'eau résultant de l'augmentation de la pollution		Nombre total de cellules présentes				
Groupes faunistiques		0-1	2-5	6-10	11-15	16 et +
<u>Plécoptères (Perles)</u>	Plus d'une U.S.	-	7	8	9	10
<u>Ecdyonuridés(Ephémères)</u>	Une seule U.S.	5	6	7	8	9
<u>Trichoptères (Phryganes)</u>	Plus d'une U.S.	-	6	7	8	9
	Une seule U.S.	5	5	6	7	8
<u>Ephémères(sauf Ecdyonuridés)</u>	Plus de deux U.S.	-	5	6	7	8
<u>Ancylidés (Mollusques)</u>	Deux U.S. ou moins	3	4	5	6	7
<u>Aphelocheirus-Libellules-Gammaridés-Mollusques à une coquille</u>		3	4	5	6	7
<u>Asellidés(Crustacés)-Hirudinées(Sangsues)-Mollusques bivalves</u>		2	3	4	5	-
<u>Tubificidés (Vers rouges)-Chironomidés(Diptères)</u>		1	2	3	-	-
<u>Syrphidés (Eristales)</u>		0	1	1	-	-

Dimanche 11 septembre

Sentiers géo-pédologiques en province de Namur : inauguration du circuit de Han-sur-Lesse

ANNICK DE CLERCK ET MARIE HÉLÈNE NOVAK



« On annonce un temps pourri : pluie, orages, temps frais, qu'est-ce qu'on fait ? ». La curiosité et l'intérêt ont pris le dessus sur la morosité naissante en ce dimanche de fin d'été (été, qui a parlé d'été ?). Nous n'avons pas regretté notre choix : non seulement nous sommes presque passés entre les gouttes, mais cette initiative de création de sentiers géo-pédologiques valait vraiment l'effort de quitter ses charentaises. Une poignée de Natus se sont donc retrouvés ce dimanche à Han-sur-Lesse, pour y inaugurer le premier des 8 futurs sentiers géo-pédologiques de la province de Namur. Nos guides sont les professeurs Vincent Hallet (FUNDP) et Laurent Bock (GxABT-ULg).

L'itinéraire forme un « huit » de 7 kms au total, et permet à un large public « curieux de nature » de comprendre les relations entre le sous-sol, la composition des sols, le paysage, le relief, et les activités humaines. Pour permettre à nos guides de laisser (presque) libre cours à leur verve et leur enthousiasme, la promenade a été scindée en 2 boucles, avec un retour intermédiaire à la salle des fêtes de Han-sur-Lesse pour se restaurer.

La première partie de l'itinéraire nous mène, à la sortie de Han, jusqu'au premier méandre de la Lesse, où les notions d'érosion latérale, de drainage naturel, de calcul de débit, d'horizons de sols rappellent à certain(e)s d'entre nous les bancs d'école. Au fil de la dizaine d'arrêts prévue dans les fiches, ce sont ainsi de nombreuses notions de base de pédologie, de géologie et de géomorphologie qui sont vulgarisées et expliquées avec beaucoup de pédagogie par nos deux guides.

du Dévonien. Et hop, d'un petit coup de poignet qui représente les plissements et bouleversements qui ont suivi cette longue période de sédimentation, il tourne le tableau à 90° et voici de gauche à droite les crêtes du Condroz, la dépression de la Fagne-Famenne, et la Calestienne. « Un peu simpliste », diront les puristes, mais très visuel et très didactique.



Vincent Hallet et son retournement à 90° (Photo A. D'Ocquier)

La vue sur le magnifique panorama du Rond-Tienne au-dessus de la grotte d'Eprave donne à Vincent Hallet l'occasion d'une démonstration originale : il dessine horizontalement sur un petit tableau les couches géologiques sédimentaires (grès, calcaires et shales) telles qu'elles se sont chronologiquement déposées tout au long



A la résurgence d'Eprave (Photo A. D'Ocquier)

La résurgence d'Eprave nous donnera l'occasion d'appréhender les phénomènes karstiques (saviez-vous que le siphon de cette résurgence fait plus de 80 mètres de profondeur, et que le trajet souterrain de l'eau entre Jemelle et Eprave prend environ 260 heures, pour parcourir 8 kms ?).

Après quelques commentaires sur le phénomène de recoupement de méandres à la butte témoin du Rond-Tienne, nous accélérons le pas pour revenir à Han-sur-Lesse, car nous sommes déjà bien en retard sur l'horaire prévu, et les candidats pour la seconde partie de la promenade battent la semelle en nous attendant !

La seconde partie du sentier de découverte emmène le groupe rafraîchi (par le casse-croûte et par de nouvelles recrues) vers les hauteurs du Belvédère. De là-haut, le géologue nous rappelle combien est plat notre pays, y compris lorsque nos regards se tournent de Famenne vers l'Ardenne ! C'est l'occasion de rappeler les conditions de la formation de cette vaste pénéplaine, et de jongler avec l'espace-temps où un bref instant se compte en millions d'années... Tout est relatif !



Laurent Bock explique le fonctionnement de la Charte internationale des couleurs de sols. (Photo A. D'Ocquier)

Revenons sur terre avec notre pédologue qui, après avoir rangé son petit flacon d'acide chlorhydrique destiné à faire mousser les moindres traces de calcaire du sol ou des roches, nous fait une petite démonstration de test rapide d'acidité du sol. Sur cette échelle de « pH », les sols se situent en général entre 4 et 9. Le sol squelettique du Belvédère révélera une neutralité suisse de pH=7. Autre paramètre très utile pour décrire un sol, sa couleur, est objectivée par les pédologues au moyen d'une charte des couleurs. Ce fichier coloré ressemble à un catalogue de magasin de peintures, et reprend toutes les couleurs des sols possibles dans le monde : autant dire une très vaste palette allant du bleu au jaune en passant par tous les

rouges et bruns. Afin de s'y retrouver, des codes sont utilisés pour chaque teinte, qui dépend essentiellement de la forme du fer (oxydé ou réduit) et de la teneur en matières organiques dans le sol. C'est ainsi que nous découvrons que nous foulons un sol « 10YR » (Y pour *yellow* et R pour *red*).

Il paraît évident à tous que le « sol » du Belvédère n'est pas idéal pour l'agriculture : en effet, un « bon » sol doit être composé pour moitié de matières minérales et organiques, pour un quart d'eau et un quart d'air afin que le système racinaire des plantes y trouve un milieu propice à son développement. La création et le maintien de cet équilibre représente un défi essentiel pour les sols cultivés. L'équilibre hydrique est expliqué par la « capacité au champ », un concept qui permet d'appréhender ce stade idéal où les teneurs en eau et en air sont parfaites (du point de vue d'une racine ... pas facile de se mettre à sa place ...).

Après un passage près de la fontaine Saint-Martin, le retour par la Chavée est l'occasion pour nos guides de nous expliquer l'importance de profiter de chaque indice pour comprendre le paysage, ses contraintes et son potentiel, tel que la présence de galets roulés ou la mise à jour du sol par divers accidents plus ou moins naturels (chablis, creusement d'un fossé ou d'un talus, etc.). Une enquête policière permanente à ciel ouvert en quelque sorte...

La promenade se termine à la sortie de la grotte pour certains, à la salle des fêtes de Han pour les autres encore assoiffés de découvertes locales...

Un tout grand merci à nos deux brillants guides du jour qui ont pris le temps et la patience de présenter des notions complexes avec tellement de simplicité que chacun pouvait appréhender l'intérêt de la démarche scientifique que représente l'étude géo-morpho-pédologique.

Si vous désirez expérimenter cette balade à thème, ou d'autres (en préparation), voici le lien incontournable : www.tourismegps.be. L'itinéraire peut être téléchargé :

- soit au format GPS. A chaque point remarquable, une bande son très simplifiée introduit le promeneur à quelques aspects géologiques et pédologiques.
- Soit au format PDF: les magnifiques fiches de cet itinéraire, mais aussi un livret explicatif qui contient des informations plus détaillées.

Les fiches plastifiées sont aussi disponibles en prêt à l'Office du Tourisme de Han-sur-Lesse (084/37 75 96) !

Vendredi 16 septembre

Conférence : « Le monde merveilleux des coquillages et des escargots » (Une introduction naturaliste aux mollusques marins et terrestres)

BRUNO MARÉE

Beaucoup trop peu de naturalistes de la Haute-Lesse pour assister à cet exposé remarquable de Claude VILVENS, Président de la SBM et membre, depuis plusieurs années, des Naturalistes de la Haute-Lesse...

Claude nous a proposé une conférence richement illustrée par un support Power Point de sa réalisation, mais aussi par des panneaux informatifs et des collections de coquilles de mollusques marins et terrestres remarquablement bien présentés. Très didactique, très systématique, sans négliger une bonne part d'humour, Claude nous a fait découvrir une approche scientifique du monde des mollusques en relation étroite avec les milieux naturels occupés par des espèces aussi étonnantes que variées. Et souvent mal connues...

- Caractéristiques biologiques des mollusques
- Formes, fonctions, fabrication et critères de détermination de la coquille
- Anatomies interne et externe des gastéropodes
- Reproduction – Alimentation
- Nomenclature et systématique des espèces
- Répartition dans le monde – Zones d'habitat – Ecologie des espèces – Relations avec l'environnement
- Relations mollusques-humains
- Description de quelques espèces terrestres de Belgique
- ...

Mais la première caractéristique de l'exposé de Claude réside dans cette passion communicative de la découverte et de l'étude d'un domaine très attachant de la biologie, malheureusement négligé par les naturalistes.

Merci à Claude et à son épouse qui ont parcouru plus de 200 km pour venir nous entretenir des mollusques avec autant de modestie, de compétence et d'enthousiasme !

Documentation

Les naturalistes qui souhaitent aborder, sur le terrain, la détermination et l'étude des mollusques terrestres ou dulcicoles, pourront se procurer les cinq tomes de la publication éditée en 2008 par la Société Belge de Malacologie (Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique – Tomes I et II : Gastéropodes terrestres à coquille – Tome III : Gastéropodes terrestres sans coquille – Tome IV : Gastéropodes dulcicoles – Tome V : Bivalves dulcicoles) Disponibles chez Bruno Marée ou auprès de la SBM.

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique

Tome I : Gastéropodes terrestres à coquille (1^{ère} partie)



Claude Vilvens, Bruno Marée, Etienne Meuleman,
Marc Alexandre, Edgar Waiengnier et Sophie Valtat

(Société Belge de Malacologie)

- 2008 -


RÉGION WALLONNE Publié avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne

Sa 17 septembre

Suivi des populations de gentianes en Lesse-et-Lomme

PIERRE LIMBOURG

C'est devenu une sorte de pèlerinage... Tous les trois ans, à la mi-septembre, les naturalistes se rendent sur chacun des 6 sites retenus, entre Bure (Tellin) et Lavaux-Sainte-Anne (Rochefort) pour y observer l'évolution des populations de gentianes (*Gentianella germanica* et *G. ciliata*). Une quinzaine de membres, venus parfois de très loin, se sont retrouvés devant l'église de Tellin pour participer à l'évaluation du nombre de pieds fleuris dans chacun des sites.

Le Tienne des Vignes était malheureusement en fin de pâturage par les moutons lors de notre passage, si bien qu'aucune fleur de gentiane n'y a été observée.

Si l'on se réfère aux premières années d'observation (1978 ou 1986-87), on constate une diminution sensible des populations de gentianes dans tous les sites, à l'exception du Gros Tienne, où elles se maintiennent grâce aux mesures de gestion (fauchage et coupe des rejets ligneux) qui y sont régulièrement pratiquées.

La comparaison avec les évaluations effectuées il y a trois ans aboutit au même constat, principalement à Lorinchamp, ainsi qu'au sommet de la carrière de la Lesse en ce qui concerne *G. germanica* (traces de passage d'engins pour l'évacuation des bois !).

De façon générale, il apparaît que *G. ciliata* (espèce menacée en Wallonie et intégralement protégée) ne se maintient que dans les sites qui sont restés ouverts, à sol squelettique très superficiel, comme dans les anciennes carrières : Bâties d'Haurt, Carrière de la Lesse.

Ailleurs, la couverture herbacée y est plus dense et le pâturage par les moutons ne semble pas améliorer la situation (Lorinchamp), contrairement à nos espoirs formulés il y a trois ans (Les Barbouillons 2008, n° 244, p.29).



G. germanica (Photo André d'Ocquier)



Bure, Bâties d'Haurt (Photo André d'Ocquier)

Cette année, la palme de l'abondance revient au site du Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne, en ce qui concerne *G. germanica* (plante bisannuelle, $\pm$ un millier de pieds fleuris) et – encore et toujours – au sommet de la Carrière de la Lesse à Resteigne en ce qui concerne *G. ciliata* (plante vivace, des milliers de pieds fleuris). Signalons enfin la présence toujours constante, au Gros Tienne, d'une autre Gentianacée à corolle jaune et feuilles soudées deux à deux (= connées), annuelle cette fois et extrêmement rare chez nous, à savoir la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) : 5 pieds fleuris ont été dénombrés lors de notre visite.



Carrière de la Lesse à Resteigne (Photo André d'Ocquier)

Synthèse des observations

Le tableau ci-dessous résume les résultats de nos observations en les comparant à ceux des années antérieures :

	9/9 1978		13/9 1986-87		14/9 1991		7/9 1996		18/9 1999		14/9 2002		17/9 2005		14/9 2008		17/9 2011	
	g.	c.	g.	c.	g.	c.	g.	c.	g.	c.	g.	c.	g.	c.	g.	c.	g.	c.
L			MS	CS	CS	3	3C	20	30	30	30	230	30N	10	DS	1C	15	5
Ba	2M	5C							3C	1D	170	15	CS	1D	-	-		
Bb	2M	4C	CS*	1C*	CS*	1C*	560*	150*	1C	5C	6C	5C	CS	DS	-	-	50*	250*
Pa	10M	3C	DS	DS			0	0	1	7	9	24	40	12	1D	CS	33	45
Pb	150	20	DS	1C			0	0	65	0	70	60	CS	2	1D	2C	-	-
Ca							CS	MS	CS	MS	1M	MS	CS	1M	CS	MS	20N	MS
Cb											9	105	25	65	3D	2C	6	260
P			CS	0			220	0	7C	0	72	0	2C	0	DS	1	25	0
GT			1M	10			13	2	CS	3D	3C	8D	5C	1	1C	2C	1M	6

D(S) = dizaine(s) C(S) = centaine(s) - M(S) = millier(s)

g. : *Gentianella germanica*

c. : *G. ciliata*

L : Lorinchamp à Bure (J6.35.41)

B : Bâtis d'Haurt à Bure (RND) (J6.35.41)

Ba : hors réserve (entrée)

Bb : à l'intérieur de la réserve

NB : * = pour l'ensemble hors et dans la réserve

P : Les Pairées à Resteigne (RND) (J6.34.41)

Pa : sur le plateau

Pb : au Tienne des Vignes

C : Carrière de la Lesse à Resteigne (J6.34.34 et J6.34.43)

Ca : sur le plateau sommital

Cb : aux niveaux inférieurs et chemin d'accès

P : Prelleu à Ave-et-Auffe (RND) (J6.33.23)

GT : Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne (RND) (J6.33.13)



G. ciliata (Photo André d'Ocquier)

Samedi 24 septembre

Prospection malacologique dans la région de Leffe (Dinant)

BRUNO MARÉE



Organisée en collaboration avec la Société Belge de Malacologie, cette activité faisait suite à la conférence proposée par Claude VILVENS (Président de la SBM), le vendredi 16 septembre à Chanly.

Le site de prospection de cette belle matinée ensoleillée avait été choisi par Roger WILQUET, membre de la SBM, qui nous a emmenés dans la partie aval (proche de l'Abbaye de Leffe) de cette remarquable vallée des Fonds de Leffe, un site qui mériterait certainement une approche pluridisciplinaire des naturalistes de la Haute-Lesse.

La prospection s'est concentrée sur deux zones calcaires précises :

1. Les abords d'un chemin en forte pente grimpant sur le versant opposé à l'Abbaye de Leffe, au départ d'une petite place où un monument témoigne des massacres perpétrés en 1914 par les envahisseurs allemands.
2. Les bords de route et affleurements rocheux situés en amont, le long de la chaussée menant vers Lisogne et Thynes, à la limite de l'agglomération de Leffe.

Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'espèces « calcicoles », une diversité remarquable et un bel exercice de détermination pour les amateurs...



"Rassemblements" d'escargots. Photo Etienne Meuleman

- *Pomatias elegans* 1 2
- *Cochlicopa lubrica*
- *Lauria cylindracea* 1 2 - (récolté dans le terreau et observé au bino à la maison)
- *Sphyradium doliolum*
- *Vallonia costata* 1
- *Vallonia pulchella* 1 2
- *Pupilla muscorum* 1 2
- *Pyramidula rupestris* 1 2
- *Abida secale* 2
- *Chondrina avenacea* 1
- *Columella edentula* - (récolté dans le terreau et observé au bino à la maison)
- *Vertigo pusilla* - (récolte et détermination Roger Wiliquet)
- *Vertigo pygmaea* - (récolte et détermination Roger Wiliquet)
- *Merdigera obscura* 2
- *Clausilia rugosa parvula* 1 2
- *Balea biplicata* 1 2
- *Punctum pygmaeum* 2
- *Discus rotundatus* 1 2
- *Zonitoides nitidus* 1
- *Oxychilus cellarius* 1 2
- *Oxychilus draparnaudi* 1 2
- *Fruticicola fruticum* 1 2
- *Helicodonta obvoluta* 1
- *Trichia hispida* 1 2
- *Helicella itala* 1
- *Monachoides incarnatus* 1 2
- *Cepaea nemoralis* 1 2
- *Cepaea hortensis* 1 2
- *Cornu aspersum* 1 2
- *Helix pomatia* 1 2

et 4 limaces (malgré le temps sec !) :

- *Arion hortensis* 1
- *Arion rufus* 1 2
- *Arion circumscriptus* 2
- *Deroceras reticulatum* 1 2

Merci à Claude VILVENS, à Roger WILQUET, aux membres de la SBM et des Naturalistes de la Haute-Lesse présents, pour cette très intéressante et très sympathique prospection dans un des sites remarquables de Wallonie...

Samedi 1er octobre

Sortie mycologique à Beauraing

M. Paquay



A contrario de l'année 2010, cette année n'est certes pas, jusqu'à présent (mi-octobre) un grand crû en terme d'abondance fongique. Le printemps particulièrement chaud avec absence de pluies a rendu les sols extrêmement secs et les rares pluies estivales ne les ont guère réhydratés : le rattrapage ne fut guère possible pour le premier mois de l'automne ... C'est donc face à une sécheresse très importante que nous nous retrouvons en ce début octobre pour une activité d'observation mycologique en Famenne ...

Malgré la très faible présence des champignons et leur « nanisme » généralisé, la ténacité et l'obstination des naturalistes amateurs de champignons, tout cela, à fait ... que nous avons trouvé, malgré tout, matière à notre curiosité !

Nous avons identifié (macroscopiquement) un maximum des trouvailles et avons obtenu finalement une liste relativement consistante d'espèces !

Bois Chanoines à Baronville (matin)

Site fort sec mais tout de même 70 espèces trouvées par les membres présents.

Milieux : pessière dense non élaguée, chênaie charmaie, bord de chemin, fossés (un peu) humides, bois mort ...

Leccinum albobipitatum : le nouveau nom d'*aurantiacum* est désormais (?) celui-là ...

Russula violacea : sous un mélange d'épicéas jeunes et de bouleaux, espèce AR.

Leccinum duriusculum : assez peu fréquent, sous *Populus tremula*.

Chlorocyboria (aeruginascens) : c'est généralement le nom qu'on donne en voyant la teinte verdâtre du bois - même à l'état stérile sans les fructifications - mais il existe d'autres espèces proches identifiables uniquement par examen microscopique ...

Ramaria ochraceovirens : = *abietina*

Hymenochaete tabacina : espèce rare – du moins en

Famenne - sur branchette de *Quercus*

Inocybe sp. : proche de *lanuginosa* – Les *Inocybes* demandent souvent un examen microscopique ... que nous n'avons pas fait ...

Peziza sp. : 1/par l'aspect: cf *michellii* ? Examen micro nécessaire ... 2/aspect macro de *Peziza vesiculosa* ...

Pluteus sp. : aspect macro de *Pluteus plautus* ...

Parc du Castel (Beauraing)

Parc sub-urbain avec divers vieux arbres et pelouses.

Dendrothele acerina : très vraisemblablement cette espèce vu son écologie : écorce d'*Acer campestre*

Mycena zephirus : RR, sur morceau écorce *Larix*

Physarum ou *Badhamia sp.* : myxomycète, sur écorce *Populus* ... microscopie indispensable ...

Clitocybe alexandri : espèce calcicole, rare, sous conifères mêlés

Agrocybe rivulosa : sur mulch, espèce d'acquisition assez récente ...

Melanoleuca sp 1 et *sp 2* : impossibles à déterminer sans examen microscopique ...

Conocybe brunneola : espèce peu connue, rare (?), déterminée sur base macroscopique très correspondante.

La liste complète des trouvailles est disponible auprès de Marc Paquay.

Projet d'extension du Parc économique de Rochefort



A.S.B.L.

Siège social : Chanly

N° d'entreprise : 412936225

Secrétariat : **LEBRUN Jean-Claude**, 2,
rue Long Tienne

6890 VILLANCE (LIBIN)

tél : 061/655414

Président : Daniel TYTECA

24 Wez de Bouillon,

5580 AVE-ET-AUFFE tél : 084 /

221953

Villance, 28 janvier 2011

Aux membres du Collège communal
Administration communale
Place Albert 1^{er}
5580 ROCHEFORT

Objet : Enquête publique –

Projet d'extension du parc d'activité économique de Rochefort

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant la demande en objet, Les Naturalistes de la Haute-Lesse souhaitent vous faire part de leur désapprobation totale vis-à-vis la localisation de cette zone d'extension. Cette opposition catégorique est argumentée par les différents points suivants :

1. Le site se situe dans une zone Natura 2000. Sa sauvegarde et sa quiétude sont légalement reconnues et doivent être garanties.

Caractéristiques du site :

- Ensemble typiquement famennien comprenant notamment des prairies de fauche.
- L'aspect bocager du site est caractérisé par de nombreuses haies et drains qui retiennent l'eau. La grenouille rousse, le crapaud accoucheur et le triton crêté sont observés régulièrement. Les haies encore bien conservées sont essentielles pour plusieurs oiseaux comme le Rossignol, les Fauvettes, le Tarier pâle...
- Zone de première importance en Wallonie pour le Rôle des genêts, la Pie-grièche écorcheur et l'Hyppolaïs polyglotte, présents dans les prairies de fauche (dans toute la plaine de Behotte...). À proximité, présence d'oiseaux forestiers rares : Gelinotte des Bois, Pic noir et Pic mar.
- Prairies de fauche de bonne qualité et de grande superficie. L'utilisation extensive a favorisé le développement de plantes de prairies pauvres comme la primevère officinale, le petit boucage, le rhinanthé ou encore le colchique et le silaüs des prés... Proximité du Ry de Behotte et de deux captages d'eau (risque de dégradation de la nappe phréatique).

2. Le projet est en opposition avec le CWATUP qui recommande l'utilisation parcimonieuse du sol. Cette zone économique créée en 1974 a connu une première extension en 1996 et n'est toujours pas complètement occupée.

3. Le projet d'extension est perçu par la population riveraine comme une nuisance par son manque d'intégration urbanistique. Nous déplorons la déclaration du bourgmestre relatée dans L'Avenir du 27 septembre 2011 par laquelle il tente de se poser en défenseur des riverains qui deviendraient les victimes, non pas du voisinage de la zone du parc économique mais bien de la politique environnementaliste de la Région et de l'Europe au travers du réseau Natura 2000.

Pour ces différentes raisons, les Naturalistes de la Haute-Lesse souhaitent manifester leur opposition à ce projet incompatible avec les caractéristiques environnementales du site et vous prient de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, leurs sincères salutations.

Le secrétaire
Jean-Claude LEBRUN

Rochefort, le 28 septembre 2011-09-29

Louis DELTOMBE
Rue Hautmont, 7
5580 Frandoux

Au collège des Bourgmestre et Échevins
Administration communale
Place Albert 1^{er}
5580 Rochefort



Objet : Projet d'extension du parc d'activités économiques de Rochefort

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins,

Ayant assisté à la réunion d'information du 12 courant et entendu les remarques souvent très pertinentes du public, un dilemme se pose à moi : supprimer des hectares de grand intérêt floristique et faunistique (prairies de fauches non amendées – haies denses) pour agrandir un zoning, ou non. Cela nous amène à réfléchir à un développement raisonnable et durable en respectant notre environnement et à se poser la question de savoir où se trouve l'intérêt public. Supprimer des hectares riches en diversité biologique ? Nuire à un grand nombre de citoyens ? Favoriser, en contrepartie, 100 à 150 emplois potentiels ?

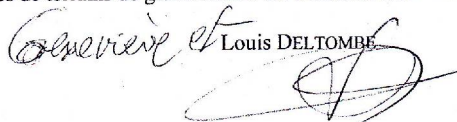
Je crois qu'il faut comprendre les défenseurs de la nature – citoyens parfaitement responsables – qu'ils puissent émettre une opposition nette à ce projet. Il faut aussi comprendre les habitants en colère, piégés, défavorisés par leur situation de riverains : ils souffriront de nuisances olfactives et auditives, à des heures anormales et verront leur patrimoine immobilier définitivement dévalué.

Bien sûr, nous comprenons que les responsables du collège se soucient des problèmes économiques et tentent de résoudre le problème de chômage à moyenne et longue échéance. N'empêche que l'on peut se poser des questions concernant l'utilisation parcimonieuse des espaces du zoning existant (vu les recommandations expresses actuelles du gouvernement wallon), car il existe un réel gaspillage du sol couplé à l'absence de plantations d'arbres.

Existant depuis 1974, avec une extension réalisée en 1996, le zoning n'est pas complètement occupé 15 ans après. Ces accroissements répétés ne sont-ils pas excessifs ? En plus, l'implantation de ce zoning est mal choisie car elle occupe une parcelle reprise sous le statut de Natura 2000 et s'étend à proximité d'habitations. En plus, les parcelles choisies se trouvent dans la plaine alluviale du Ry de Behotte, en zone d'inondation à risques aléatoires. Deux captages y sont situés. Quid des nappes phréatiques ?

Autre point noir : la circulation automobile, surtout celles des camions. Déjà fortement augmentée ces dernières années, elle va encore progresser et peut nuire à l'image que l'on est en droit d'attendre d'une ville touristique comme Rochefort.

En conclusion, je pense que ce projet d'extension – au vu de la violence des réactions des habitants des quartiers avoisinants et au vu de la protection nécessaire et impérieuse des hectares de terrains de grand intérêt environnemental – doit être fondamentalement revu.

 Louis DELTOMBE

« Nous protégeons la nature pour pouvoir l'observer. Nous l'observons pour pouvoir la protéger »

Réforme sur la loi sur la chasse



Namur, le 19 septembre 2011

Communiqué de presse

Chasses en dérive et ministre en rade...

Inter-Environnement Wallonie appelle à une réforme urgente de la loi sur la chasse

Ce mercredi 21 septembre marquera l'ouverture de la saison de chasse. A cette occasion, la Fédération Inter-Environnement Wallonie tient à lever le voile sur des pratiques qui éclairent d'un autre jour ce qui constitue pour beaucoup une passion... et pour d'autres un simple business. Les faits évoqués démontrent sans équivoque que la loi sur la chasse est dépassée. Le Parlement wallon l'a souligné, le gouvernement régional s'est engagé à y remédier... mais le ministre compétent reste passif.

En 2003, après l'audition parlementaire des différentes parties prenantes, le parlement wallon adoptait une résolution ouvrant de nombreuses pistes d'action pour encadrer davantage la chasse. Restées lettres mortes lors de la précédente législature, ces résolutions ont par contre largement inspiré la Déclaration de Politique Régionale de l'actuelle majorité. Toutefois, à l'exception de quelques maigres ajustements à la marge, rien ne semble bouger.

Aujourd'hui, il y a urgence d'agir. Les constats établis en 2003 n'ont fait que s'empirer. Les populations de grands gibiers sont de plus en plus importantes aujourd'hui avec pour corollaire des dégâts accrus à la régénération et à la biodiversité au point qu'une commune – Wellin – a perdu sa certification PEFC...

En forêt, la chasse dans des territoires clôturés ; le nourrissage intensif des sangliers, des cerfs et des biches ; le maintien de densités incompatibles avec les différentes fonctions de la forêt ; etc. : autant de dérives que semble accepter notre gouvernement. Et ces comportements hier marginaux tendent à devenir majoritaires... alors qu'ils vont à l'encontre des objectifs du récent code forestier. Il apparaît ainsi évident que la forêt wallonne ne pourra être « durable » sans une révision profonde de la loi sur la chasse.

Pour faire face à ces dérives, certains propriétaires publics ont dû pallier aux insuffisances légales, à une échelle qui reste inadéquate. D'autres, propriétaires publics ou privés ont pu développer des partenariats avec les chasseurs en vue de trouver un équilibre entre forêt et gibier. Mais ces initiatives, plutôt rares, ne sont pas vraiment encouragées par le législateur.

En plaine, les constats ne sont pas meilleurs. Les lâchers de gibier quelques semaines avant la chasse offrent au chasseur son lot annuel de perdrix ou de faisans. Ceux-là mêmes qui viennent picorer dans la main du promeneur... Certes, ces lâchers permettent de pallier aux paysages agricoles de moins en moins accueillants pour la faune sauvage mais ils sont inacceptables d'un point de vue éthique.

Là encore, à côté des dérives, d'autres chasseurs restaurent des haies, créent des bandes aménagées pour assurer le maintien des populations et chassent le surplus, en parfaite concertation avec les agriculteurs et leur démarche, approuvée par tous, n'est pas non plus soutenue par la Loi sur la chasse.

Dans sa position annexée, la Fédération Inter-Environnement fait un ensemble de propositions pour que les pratiques de chasse permettent à l'avenir le maintien de forêt « durable » et la préservation de notre biodiversité. Elle espère que le changement programmé à la tête du ministère compétent marquera une reprise en main volontariste de ce dossier qui n'a que trop traîné. Le lien ci-joint renvoie à quelques histoires de chasse qui illustrent les dérives dénoncées.

Nous tenons à disposition des journalistes des contacts illustrant les « bonnes pratiques » évoquées.

Voyage au Portugal, Pâques 2012

Une dizaine de membres se sont montrés intéressés par l'organisation de ce voyage. Voici quelques indications: le périple aura lieu entre le mardi 3 et le jeudi 12 avril (dix jours sur place - arrivée le 2 et départ le 13): quatre jours en Algarve (logement suggéré à Faro ou à Loulé), deux jours dans la région de Lisbonne (logement suggéré à Setúbal ou Sesimbra) et quatre jours dans le centre (logement suggéré à Pombal ou à Fátima). Les précisions sur les activités viendront plus tard (un rendez-vous sera proposé chaque jour). Des suggestions sur les déplacements et les logements seront fournies et il n'est pas exclu que des solutions de regroupements soient proposées.

Si d'autres sont encore intéressé(e)s, n'hésitez pas à me contacter (daniel.tyteca@uclouvain.be).



Bétonnage du chemin de la Colyre



Les nouveaux aménagements du « Chemin de la Reine » (Photo : MH Novak)

Le point final d'un âpre combat pour la défense du chemin de la Colyre est arrivé ...

En effet, les divers aménagements du RaVel sont réalisés et le site a perdu quelque chose: il est "dénaturé", il a perdu un peu de son âme. Sa nouvelle destination "d'autoroute à vélo" était plutôt celle de l'ancienne ligne de chemin de fer ... Le projet RaVel est un beau projet ... sur les voies de chemin de fer désaffectées ...

C'est la loi du plus fort contre laquelle nous ne pouvons rien, enfin disons "peu" car nous n'avons certainement pas tout perdu : nous nous sommes fait entendre malgré tout et peut être avons nous mis un frein au pire, peut être ...

Soyons positifs : il est heureux que seulement 10 arbres aient été abattus sur 70 initialement prévus dans cette superbe "forêt-galerie".

Une fois de plus, nous ne pourrions que condamner la volonté de l'administration responsable de l'eau de vouloir toujours "aménager" les berges pour empêcher la nature: l'enrochement artificiel des berges reste quelque chose d'inacceptable ...

« Les feuilles mortes se ramassent à la pelle

Les souvenirs aussi, a chanté un tel,

Si je m'en souviens la vie était belle

Quand on pataugeait sans souci

Dans les feuilles mortes éternelles

De ce brave chemin plein d'inédits »

MaThé

La nature saura reprendre ses droits. Elle est forte, plus forte que tout. Espérons qu'elle pourra se faire (ré) entendre bien vite.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Communauté française. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au (nouveau!) compte

BIC : TRIOBEBB

IBAN : BE34 5230 8042 4290

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Comité

Georges DE HEYN Administrateur	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497/24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur	Rue Hautmont, 7 5580 Frandoux 084/37 73 86
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 - 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:

le 2 novembre 2011

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie, Département de la Nature et des Forêts.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.

E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be